



# L'ÉPINE INFOS

N° 14 - PRINTEMPS 2024

## EDITO DU MAIRE

Chers Épinots,

Il semblerait que la grande majorité des citoyens français ne prêtent pas trop attention à cette année 2024 et ses élections européennes.

Et pourtant avec les conflits actuels RUSSO-UKRAINIEN et PALESTINO- ISRAËLIEN, l'enjeu à plus ou moins court terme, de confier une gouvernance européenne à une majorité de partis soit souverainistes soit libéraux devraient rien que pour cela inciter les citoyens à prendre part à ce vote, de même que l'obligation, ou pas, à créer une défense européenne en cas d'aggravation d'un conflit, devrait devoir concerner pour le coup, tous les citoyens européens. J'engage donc tous les Épinots à faire leur devoir républicain le 9 juin en allant voter dans la salle de la mairie entre 8 h et 18 h.

Il est impératif de vous parler d'un autre sujet très important et sensible, qui impactera votre propre budget financier et d'en expliquer le fondement : vos impôts locaux 2024.

Son calcul est simple :

**Votre impôt 2024 = nouvelle base 2024 (état) X nouveau taux 2024 (commune)**

L'état fixe la base de l'imposition à appliquer pour chaque commune et chaque commune vote son propre taux.

Cette année l'état a décidé, concernant L'Épine d'augmenter ses bases de la façon suivante :

- Taxe foncière bâtie (TFB) 2024 = 639.100 € (TFB 2023 = 569.748 €) soit : **+ 12.17 %**
- Taxe foncière non bâtie (TFNB) 2024 = 166.300 € (TFNB 2023 = 160.214 €) soit : **+ 3.66 %**
- Taxe d'habitation (TH restante) 2024 = 46.500 € (TH 2023 = 52.051 €) soit **-10.63 %**

**Pour pallier surtout à la forte augmentation de la base étatique de foncier bâti, le conseil municipal a très majoritairement décidé de son côté, à conserver son taux identique à 2023 ! malgré son fort besoin de financement destiné à la dernière tranche de restauration extérieure de la Basilique.**

**L'augmentation éventuelle de vos impôts locaux n'est EN AUCUN CAS d'ordre communal.**

A propos de la Basilique, je voudrais profiter de cette occasion pour remercier une nouvelle fois l'association « LES AMIS DE LA BASILIQUE » pour leur aide matérielle 2023/2024 conséquente au sujet de l'animation autour de SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE, et de la création de 4 chemins piétons en collaboration avec les communes de Courtisols et de Châlons.

Cette aide principalement financière, a permis de réaliser une étude photogrammétrie des dernières façades de la BASILIQUE, et une étude pour la réalisation d'un futur aménagement intérieur qui comprendra le futur changement d'entrée de la Basilique et la réalisation de sa maquette au 1/36<sup>ème</sup>.

**Merci à tous ses membres donateurs et surtout à tous les membres actifs auteurs d'un travail remarquable et exceptionnel.**

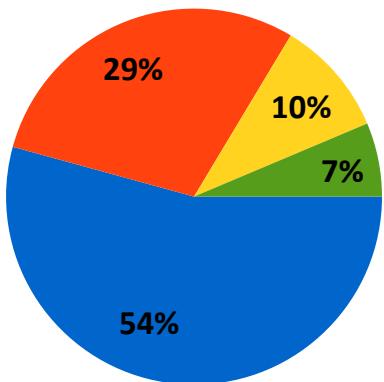
Enfin, une pensée particulière, sincère et appuyée pour Mme Danièle GODARD, cantinière et surveillante d'étude particulièrement dévouée, gentille, altruiste, et fortement appréciée des enfants de notre école et aussi des parents surtout ceux en retard à la sortie des garderies du soir.

« TATANIELLE » riait plus qu'elle ne grondait et aurait bien mérité de profiter davantage de sa retraite prise en 2021 après 14 ans de bons et loyaux services, puisqu'elle vient de nous quitter subitement en janvier de cette année. **Un grand et évidant merci.**

## Le budget 2024 en quelques chiffres

### CHRONIQUE BUDGETAIRE 2024

#### DEPENSES

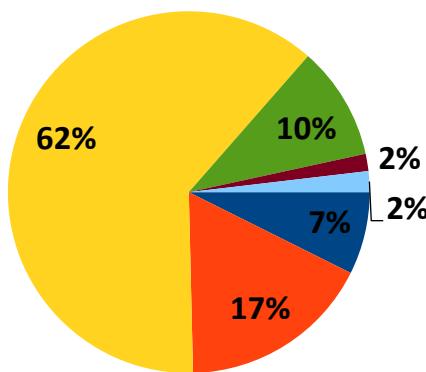


- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Dotation aux amortissements

#### Côté Dépenses :

Les charges générales (+ 175.000 € par rapport à 2022) sont dues à l'inflation post-covid sur les produits de consommation courants dont : électricité, fuel, essence, produits alimentaires cantine, etc ; malgré la réduction du nombre de personnel voirie, les volumes d'heures du périscolaire ont augmenté ainsi que les charges sur l'ensemble (+ 16.000 € soit + 8 %). Nous avons agi sur les charges courantes (- 3.000 € soit - 4 %) et sur les amortissements travaux (- 21.000 € soit - 40 %).

#### RECETTES



- Produits de service et du domaine
- Excédent de fonctionnement reporté
- Impôts et taxes
- Dotations
- Autres produits de gestion courante
- Opération d'ordres de transfert entre sections

#### Côté Recettes :

Nous nous sommes constitué un capital investissement de 175.000 € afin de limiter les emprunts pour les futurs travaux sur la Basilique en faisant attention à ne pas nous endetter : intérêts d'emprunts de 3.000 € par an soit 0.004 % de notre budget annuel. Nous nous privons aussi de liquidité en n'augmentant pas notre taux d'imposition foncier bâti communal.

#### **ATTENTION :**

Taux d'imposition locaux non augmentés ne signifient pas : impôts identiques à 2023, car l'Etat a augmenté les bases de l'impôt de 12 %.

Ce sera donc le pourcentage d'augmentation global de vos impôts fonciers bâti et non bâti de cette année (+ 12 %).

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2024/2025 – ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE

Les inscriptions scolaires sont ouvertes et se font en Mairie. Nous vous demandons de prendre rendez-vous en appelant le 03.26.66.96.99.

Pour votre rendez-vous, il faudra vous munir du :

- Carnet de santé de l'enfant
- Livret de famille

La mairie fournira les adresses mail des nouveaux parents à l'école.



#### **Pour tous les élèves**

- Le dossier périscolaire a été remis aux parents ou déposé dans leur boîte aux lettres en mai. Les dossiers dûment remplis sont à remettre dans la boîte aux lettres de la mairie au plus tard le **17 JUIN 2024**.
- L'école transmettra aux parents les listes de fournitures et les informations par mail avant la rentrée.

## REPAS DES ANCIENS

La commune organise son repas annuel pour les Épinotes et les Épinots de 60 ans et plus...

Inscrivez dès maintenant dans votre agenda, la date du :

**DIMANCHE 13 OCTOBRE 2024  
à 12 h à la salle L'Épinette.**

Début septembre, vous recevrez un courrier d'invitation avec toutes les modalités de participation et son coupon d'inscription



## CENTRE DE LOISIRS – JUILLET 2024

Le Centre de Loisirs organisé par Familles Rurales de L'Épine sera ouvert du **8 JUILLET au 2 AOÛT 2024** accueillera les enfants de 3 à 15 ans.

Tous les enfants seront reçus au CFPPA comme l'année dernière.

Les inscriptions sont terminées mais il reste encore quelques places, n'hésitez pas à demander le dossier d'inscription par mail sur [cishlepine@orange.fr](mailto:cishlepine@orange.fr)

De nombreuses activités sont proposées aux enfants, qui passeront un bon moment avec leur encadrant.

## ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les élections européennes auront lieu le **DIMANCHE 9 JUIN de 8 H 00 à 18 H 00**.

Le bureau de vote se tiendra à la mairie.

N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'électeur et d'une pièce d'identité.

Aucune refonte générale des cartes électorales n'est prévue en 2024 en vue des élections européennes. Pour les nouveaux inscrits, les cartes d'électeur seront distribuées très prochainement.



## ENTRETIEN DES TROTTOIRS

**RAPPEL** : Que vous soyez propriétaire ou locataire, il vous appartient d'élaguer les branches, de tailler les arbustes et les haies situés sur vos propriétés en bordure de la voie publique de manière à ce qu'ils n'empiètent pas sur celle-ci.

Les trottoirs doivent être entretenus par un balayage, mais aussi par le désherbage et le démoussage des trottoirs par des moyens non chimiques ; ainsi que déneigés et déglacés en hiver.

Cf – Flash JUILLET 2023 – arrêté municipal n° 2023-33

## TAILLE ET COUPE DES VÉGÉTAUX

En application de l'article L.411-1 du code de l'environnement, il est préconisé dans la MARNE de ne pas intervenir sur la végétation ligneuse entre le 15 mars et le 15 août afin d'éviter toute destruction de nid, œufs ou spécimens d'oiseaux notamment d'espèces protégés.

## NUMÉROS SPÉCIAUX

Samu : 15 - Pompiers : 18 ou 112 - Gendarmerie : 17

Centre Hospitalier : 03.26.69.60.60

Centre antipoison de Nancy : 03.83.32.36.36

Enfance maltraitée : 119 (n° gratuit 24h/24h)

Déchèterie de Châlons Agglo : Carte d'accès obligatoire  
Chemin des Grèves - 51000 Châlons-en-Champagne  
Tél. : 0 800.875.615  
[www.chalons-agglo.fr/dechets](http://www.chalons-agglo.fr/dechets)

### Horaires d'ouverture aux particuliers :

- Lundi au samedi : 9 h – 19 h
- Dimanche : 9 h – 13 h

Assistante sociale de secteur : 03.26.65.18.82

**Référents voisins vigilants** : Quatre référents sont recensés à L'ÉPINE :

Gérard CUVELIER : 06.51.45.36.44

Benoit MACHET (Melette) : 06.22.53.34.46

Bruno PASQUET : 06.43.52.29.16

Nicole SERETTI (Melette) : 06.72.21.29.92

## QUELQUES DATES...

### LA BROCANTE - DIMANCHE 8 SEPTEMBRE 2024

Organisé par la Société de Chasse de L'ÉPINE, la brocante se déroulera aux abords de la Salle des Fêtes L'Épinette de 6 H à 18 h.

Une buvette et une restauration rapide seront à la disposition des exposants et des visiteurs.

Contact : Mr DANIZEL Daniel - 06.83.54.71.46 ou par mail : [f.danizel@gmail.com](mailto:f.danizel@gmail.com)

### LE SALON FABOPHILE - DIMANCHE 27 OCTOBRE 2024

Organisé par Les Amis de la Basilique,  
le salon fabophile se déroulera de 9 h 30 à 17h 30 à la Salle L'Épinette.

## MAIRIE - CONGÉS D'ÉTÉ



La mairie sera fermée : du **8 au 29 juillet 2023 inclus**

Une ouverture au public sera assurée les  
**MARDIS 9 – 16 – 23 juillet 2023 de 17 h 30 à 19 h 00.**

L'ÉPINE INFOS n°14  
année 2024  
Directeur de publication :  
Jean-Pierre ADAM  
Rédaction et mise en page :  
Commission Communication  
Impression et diffusion :  
Mairie de L'Épine

**BONNES VACANCES  
À TOUS... CET ÉTÉ...**